

TRACÉS 20

144^e année / 19 octobre 2018
Bulletin technique de la Suisse romande

DOSSIER

Distinction Romande d'Architecture (DRA 4)

Entretien avec Tony Fretton et Mathias Heinz

ACTUALITÉS

Daylight Award · Prix Lignum
Seismic Award

sia

SIA AWARD 2020:
un prix pour décroiser le débat

DRA 4: le prix de la confiance

La quatrième édition de la Distinction Romande d'Architecture récompense les maîtres d'ouvrage qui ont donné leur confiance aux professionnels.

Pour accompagner cette initiative, *TRACÉS* republie en version courte les articles dédiés à quelques réalisations sélectionnées.

Marc Frochaux

Tous les quatre ans, la Distinction Romande d'Architecture (DRA) suscite d'intenses espoirs médiatiques parmi les architectes, avec eux quelques joies et certainement des déceptions. Consensuelle, stratégique, cette quatrième édition embrasse harmonieusement le territoire, entre villes et campagnes, et évite soigneusement de s'attacher à une école en particulier. Politique, elle détourne ses regards de la maison individuelle et salue les administrateurs engagés. Prudente – ou timorée? – elle n'offre pas beaucoup de chance au renouvellement: les jeunes architectes, à quelques exceptions près, en sont absents.

Or, la DRA n'est pas un prix destiné prioritairement aux architectes. Son but n'est pas de les confronter, mais de les rassembler. C'est l'un des rares prix qui échappe aux lobbys de la construction et réunit des critères sur lesquels la profession semble s'accorder. Depuis sa fondation en 2006 (quand la Distinction vaudoise est devenue romande), elle veut avant tout cibler le grand public et faire passer un message: c'est l'engagement du maître d'ouvrage qui est décisif pour atteindre un environnement construit de qualité. La Distinction est donc avant tout un hommage adressé à celles et ceux qui font confiance à l'expertise professionnelle: tel propriétaire

terrien qui, malgré l'incompréhension de ses voisins, construit un foyer pour des requérants d'asile; telle syndic de village qui convainc sa population de réaliser une salle communale de qualité; telle administration qui organise un concours exemplaire.

Dans ce concert, une seule fausse note: en choisissant de distinguer le Parlement vaudois, la quatrième DRA fait une concession flagrante à la méfiance que le populisme ambiant voue actuellement aux professionnels. Cette réalisation, projetée par des architectes d'exception, a en effet subi les attaques les plus dures avant d'être littéralement « corrigée » sous la menace d'un référendum populaire. En récompensant cette mise au pas des architectes, cette distinction délivre un message très ambigu.

Malgré une communication soignée, l'écho médiatique de l'événement se laisse encore attendre. Les journaux régionaux titrent surtout sur les lauréats de leur région. C'est pour accompagner cet effort de valorisation que nous republions en version courte nos articles dédiés à certaines des 26 réalisations sélectionnées – en toute indépendance du choix du jury. Histoire de démontrer que la critique soutient nécessairement cet indispensable travail de définition de la qualité architecturale.

L'ÉPOPÉE MEG

Nouveau musée d'ethnographie, Genève (GE), 2014

Parmi la cinquantaine de projets concurrents lors du concours pluridisciplinaire lancé en 2007 pour la réalisation du nouveau musée d'ethnographie de Genève, le MEG, c'est une proposition des architectes zurichois Graber Pulver qui a séduit par sa radicalité formelle ainsi que sa capacité à répondre aux principales objections quant à l'édification sur la parcelle.

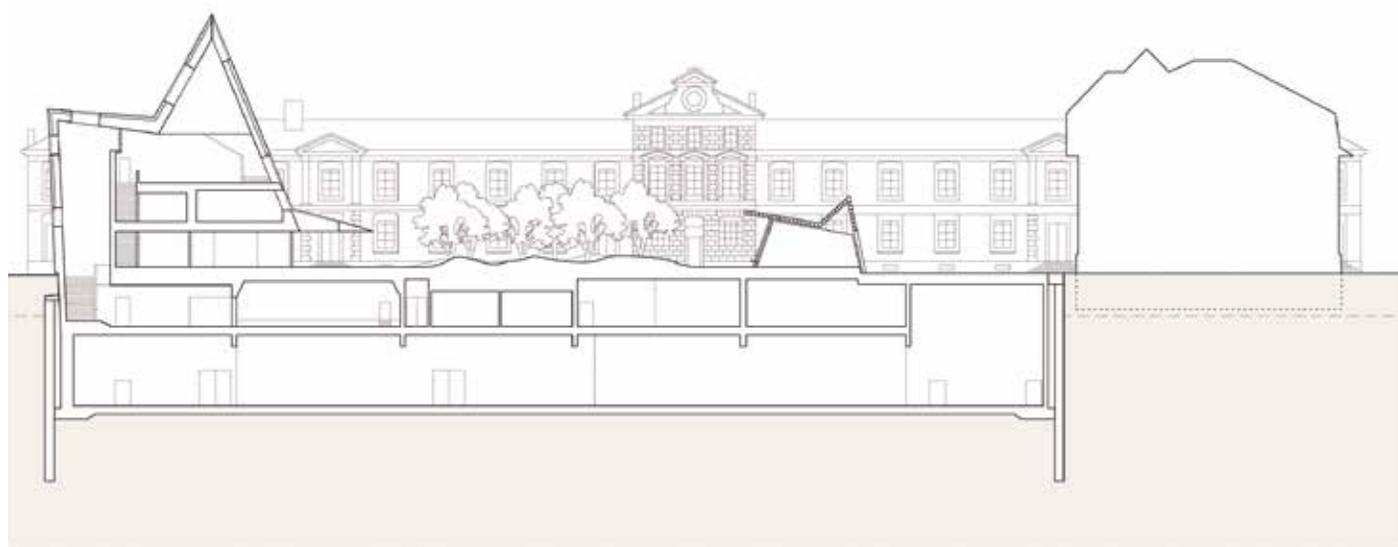
Deux tiers des 7000 m² que compte le nouveau bâtiment sont souterrains. Le principe permet de ne pas altérer l'aspect du site, mais aussi de générer un vaste espace d'exposition dépourvu de lumière naturelle, propice aux variations scénographiques. La mise en souterrain d'une partie du programme a libéré une place publique flanquée d'un jardin agrémenté de quelques bancs.

Le volume hors terre délimite clairement le front de la rue des Bains et complète le U formé sur la parcelle par le bâtiment existant du MEG, l'école et le restaurant scolaire. Avec son toit à double pente vertigineux revêtu

d'aluminium anodisé, il fait office de signal dans la rue, et a aussi fonction d'accueil du public. Au rez-de-chaussée : hall d'entrée monumental, cafétéria et boutique. Plus haut, des ateliers de médiation et une bibliothèque aux allures de chapelle, qui abrite quelque 45 000 ouvrages et des coins lecture, ateliers de restauration et de médiation. Le musée accueille aussi un cinéma de poche, une salle de musique, une salle polyvalente d'une capacité de 250 personnes et deux salles de séminaire.

Le programme exigeait que l'espace d'exposition soit dépourvu de piliers porteurs : la dalle du premier sous-sol est donc suspendue à l'étage supérieur, ce qui permet de libérer les 2000 m² de la boîte noire du niveau -2. Cette dernière peut être divisée en deux ou trois parties. Depuis l'ouverture, elle a été séparée en deux parties égales, l'une accueillant l'exposition temporaire, la seconde l'exposition permanente.

Pauline Rappaz



DONNÉES DU PROJET

Maître d'ouvrage: Ville de Genève,
Département des constructions et de l'aménagement,
direction du patrimoine bâti
Architectes: Graber Pulver Architekten
Architecte paysagiste: Hager Partner
Direction des travaux: Atelier coopératif d'architecture
et d'urbanisme (ACAU)
Spécialiste de façade: Mebatech
Ingénieurs civils: Weber + Brönnimann
Dates: 2010-2014
Surface: 6921 m² (bâtiment neuf)
Coût: 48 mio fr. (CFC 2), 68 mio fr. (CFC 1-9)

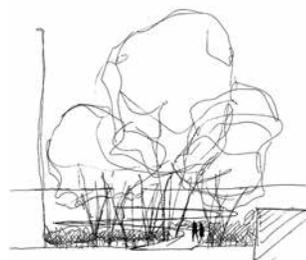
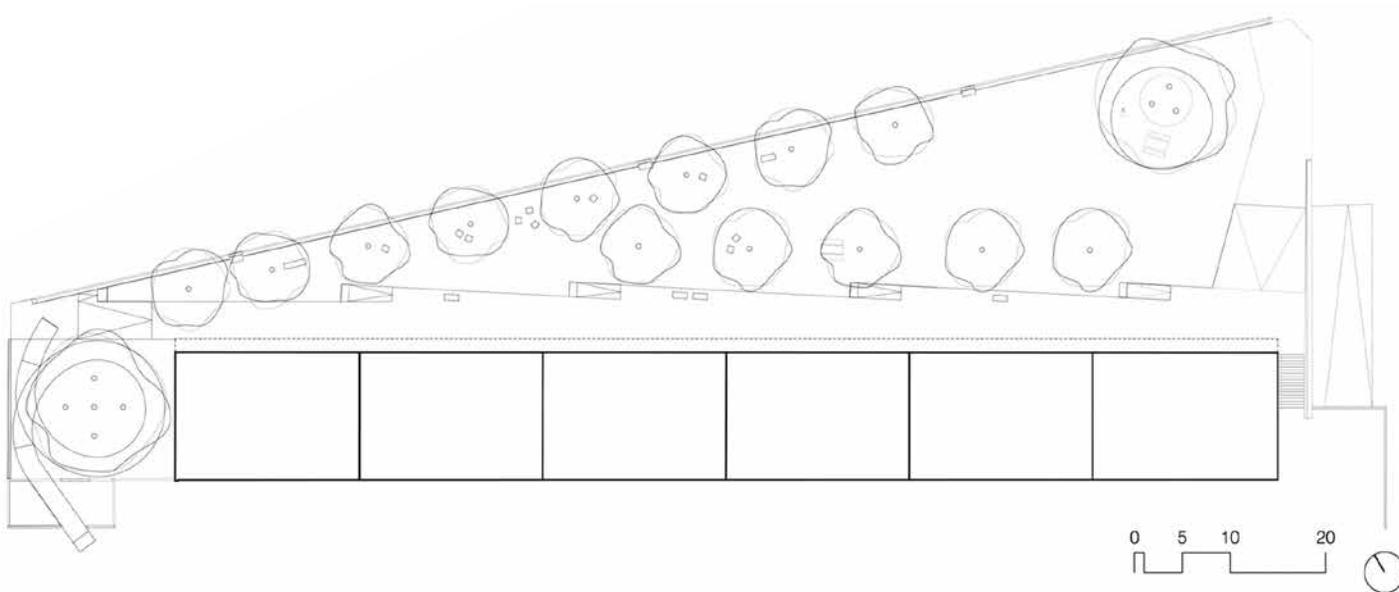
À LA JONCTION : SOIGNER L'ORDINAIRE

Place du Vélodrome, Genève (GE), 2017

On découvre la place du Vélodrome au bout du rigide boulevard Carl-Vogt, lorsqu'il perd de sa superbe pour se diluer en un delta de rues, à l'approche de la jonction du Rhône et de l'Arve. Sur la gauche, la rue du Vélodrome part en biais pour rejoindre le pont Saint-Georges et marque l'entrée de la Cité-Jonction, un ensemble de logements sociaux construit sur dalle dans les années 1960. Elle se dilate en un profond triangle, dessinant les contours de la place, bordée sur ses deux côtés par des immeubles assez hauts qui referment l'horizon. Des commerces occupent tous les rez de ce quartier vivant et animé, habité et fréquenté par les étudiants de l'UNIGE dont les locaux se situent juste à l'arrière, au bord de l'Arve.

La place du Vélodrome n'a pas la fonction représentative ou symbolique dont peuvent être chargées les places des centres-villes. Espace public d'un quartier d'habitat historiquement populaire, elle s'accorde à l'esprit des

grands ensembles de logements qui le composent, rugueuse et austère dans la forme, pas séductrice, mais fonctionnelle, résistante, accueillante pour ses habitants. Rien d'ostentatoire ni de démonstratif dans son aménagement, presque un excès de sobriété, une certaine fadeur. Le vocabulaire est simple, sans gesticulation, il mobilise peu d'éléments : quelques assises, quelques arbres plantés en complément des alignements qui ont été conservés, des plateformes, des rampes et un muret. Le même gravier concassé clair a été utilisé comme agrégat de tous les ouvrages. Cette économie des moyens est mise au service de l'espace, rendu très lisible, tiré au cordeau par les grandes lignes droites qui le traversent et en accentuent la profondeur. Elles accompagnent la déclivité du terrain, depuis la barre de logements de la Cité-Jonction jusqu'à la rue, marquant des seuils : d'usages, de revêtements de sol, de niveaux. SS



DONNÉES DU PROJET

Maître d'ouvrage: Ville de Genève, Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

Architectes: Pascal Heyraud et Nussbaumer Perone architectes

Ingénieurs civils: Michel Buffo; Thomas Jundt

Eclairagistes: LEA, Les Eclairagistes Associés

Dates: 2011-2017 (deux tranches)

Surface: 3250 m²

Coût des travaux: 2,1 mio fr. (y compris assainissement et renouvellement des réseaux d'eau, d'électricité et de gaz de l'immeuble d'habitation)

L'ESPACE RÉVÉLÉ

Place de la Gare, La Chaux-de-Fonds (NE), 2016

Une nappe d'enrobé bitumineux uniforme se déroule jusqu'aux façades imposantes des bâtiments qui cadrent la place: la gare au fond de la perspective, la poste à gauche et l'ancienne Chambre suisse de l'horlogerie à droite. Là où, auparavant, l'espace était encombré de multiples édifices, mobiliers et véhicules, le sol a été entièrement vidé, offrant les façades au regard, sans obstacles, et laissant prendre la mesure de la monumentalité des bâtiments et de l'espace qui les lie.

Sur ce sol neutre qui ne s'exprime ni par sa matérialité, ni par des différences de niveaux (tout est en pente douce, sans ruptures), deux couverts sont posés de part et d'autre de l'entrée principale de la gare. Très hauts, très fins, hérissés d'une forêt de piliers blancs, ces deux objets étranges sont à la fois graciles et – eux aussi – monumentaux. Aucune référence ici à une esthétique traditionnelle de gare routière, d'abribus ou de mobilier urbain, pas plus qu'aux couleurs ou aux matières présentes dans la ville. Les cou-

verts assument la rupture. Ils viennent d'ailleurs, d'une autre temporalité et d'un autre lexique architectural.

L'espace de la place est d'une grande clarté. Sans doute parce qu'elle s'organise très simplement, par grands volumes et surfaces: les deux couverts blancs, la masse boisée du parc, le sol en enrobé, les façades des bâtiments anciens. La gamme de couleurs est elle aussi réduite: le gris du sol, le blanc des couverts, le métal et le bois clair des mobiliers, le jaune des façades. Presque paradoxalement, l'invention de deux objets spectaculaires et déterritorialisés réactive l'austérité et la rationalité de la grille qui organise toute la ville. Par l'évidence et la force de son parti-pris architectural et urbain, le projet parvient aussi à sublimer la complexité programmatique de ce type d'espaces publics multifonctions auxquels on enjoint à la fois d'être emblématiques, de gérer des flux multiples en toute sécurité, tout en étant faciles à entretenir et durables. SS



DONNÉES DU PROJET

Maître d'ouvrage: Ville de La Chaux-de-Fonds
 Architectes: frundgallina architectes
 Architecte paysagiste: Paysagestion
 Ingénieurs civils: gvh ingénieurs civils
 Dates: concours d'architecture 2011, projet 2012–2013, réalisation 2014–2016
 Surface constructions: 1944 m²
 Surface réaménagée: 18 000 m²
 Coût: 17,3 mio fr.

TROIS QUESTIONS À TONY FRETTON ET MATHIAS HEINZ, MEMBRES DU JURY DE LA DRA 4

TRACÉS: Il semble que cette édition de la DRA récompense plutôt des équipements publics, des parcs et des logements collectifs – pas de maisons individuelles. Ces critères ont-ils été discutés par les membres du jury ?

Tony Fretton: Un jury doit concentrer ses choix pour faire passer un message. Nous avons décidé collectivement de nous focaliser sur des projets qui avaient un certain effet social. Cela ne devait pas exclure des maisons privées mais cette approche a effectivement mené à une sélection de projets dont les qualités reposent sur l'interrelation des décisions du maître d'ouvrage et de l'architecte.

Mathias Heinz: Je suis content qu'on s'en aperçoive! Cela a été une discussion importante et doit être interprété comme un message: la maison individuelle ne peut pas représenter l'avenir de l'architecture en Suisse. Il nous faut mettre maintenant l'accent sur des transformations, des restructurations, sur l'habitat collectif plutôt que sur de belles maisons individuelles. Nous devons absolument valoriser l'impact que peut avoir un objet d'un point de vue sociétal et avons décidé de distinguer les objets qui s'inscrivent dans la durabilité au sens large. L'engagement du maître d'ouvrage était donc également décisif dans nos choix, qu'il s'agisse d'une collectivité publique, d'un privé qui a fait preuve d'initiative d'intérêt collectif ou d'une coopérative.

Par exemple ?

T. F.: J'ai en tête trois projets dans lesquelles la générosité sociale du maître d'ouvrage a été déterminante. Le premier est une transformation et une extension dans le village de Cressier (FR) (**fig. 1**). Lorsque j'ai dit au syndic qu'il devrait être félicité pour avoir permis aux architectes de faire ce projet, il m'a répondu: «Mais non, ce sont les architectes qui ont fait ça!» Mais c'était très clair pour moi que lui et les autres habitants du village avaient pleinement compris tout le potentiel du projet. Le second est une salle communale avec un local pour pompiers à Léchelles (FR) (voir p. 15). La combinaison programmatique du projet est surprenante d'intelligence, d'autant plus que vous ne la sentez même pas dans le volume. Enfin, un autre projet a provoqué des discussions particulièrement intenses: une maison pour l'accueil des réfugiés, située à Vers-chez-les-Blanc (VD) (voir p. 14). Un des membres du jury a argumenté passionnément pour le nommer, puisqu'il représente une démonstration évidente de l'adaptation de l'architecture à des problématiques globales, permises grâce à un maître d'ouvrage privé.

Chaque projet a sa particularité. Je devrais mentionner également l'extension d'un immeuble de logement social des années 1960 situé à Chavannes-près-Renens (**fig. 2**). C'est un très bel ouvrage, mais le jury voulait surtout comprendre l'intelligence du projet derrière l'ouvrage – en l'occurrence le point de vue économique mis en regard du confort des habitants.

M. H.: L'enjeu était de ne pas distinguer uniquement des interventions importantes, des grands bâtiments publics qui sont de toute manière reconnus. Aussi avons-nous tâché de tenir compte de plusieurs catégories afin de favoriser des projets plus modestes. Le jury, dont les membres couvrent le pays et même l'international, s'est donc beaucoup interrogé sur le rôle de l'architecte en Suisse, sur ses missions et les valeurs qu'il véhicule.

La restauration de la Maison Farel, à Bienne (**fig. 3**), a fait l'objet de longues discussions, car il ne s'agissait pas d'une construction neuve mais d'une opération strictement patrimoniale. Nous avons tout de même décidé de lui décerner la Distinction, parce qu'elle est née d'une initiative personnelle des architectes et qu'elle est orientée vers la population: la Maison offre un bistrot, des bureaux, une salle pour des événements. En travaillant en équipe et en assumant eux-mêmes le risque financier de l'opération, les architectes ont pu rendre à cette maison sa vocation originale, imaginée par Max Schlup.



1 LVPH et la Commune de Cressier
Intervention dans l'ensemble villageois de Cressier (FR), 2015–2017
En travaillant étroitement avec les habitants, les architectes sont parvenus à insérer de nouveaux éléments tout en requalifiant le contexte bâti. (© Rolf Siegenthaler)



2 L'Architectes et UBS Fund Management SA
Rénovation et surélévation d'un immeuble de 1970, Chavannes-près-Renens (VD), 2006–2015
Le projet de réfection de l'enveloppe de cette barre située dans la périphérie lausannoise a conduit à une amélioration considérable des conditions de vie de ses habitants, grâce au balcon qui prolonge généreusement les logements vers l'extérieur. (© Yves André)



3 0815 Architekten et Farelhaus SA
Maison Farel, Bienne (BE), 2016–2017
Cinq architectes, fins connaisseurs du patrimoine moderne, ont acheté cette maison conçue par Max Schlup en 1959 et classée à l'inventaire du patrimoine. En entreprenant eux-mêmes sa restauration, ils en ont retrouvé l'esprit original et ont offert un espace culturel à leur ville. (© Lia Wagner)



4 Alain Wolff architectes et la Commune de la Verrerie
Ecole de la Verrerie (FR), 2014–2016
Finement intégrée dans le paysage des toitures villageoises, l'école réagit à la topographie et au bâti environnant pour générer des espaces que les élèves pourront s'approprier. (© Michel Bonvin)



5 Véronique Favre architectes et la Ville de Meyrin
Valorisation du jardin botanique alpin de Meyrin (GE), 2015–2016
Cette année, la DRA intègre quelques opérations d'aménagements paysagers exemplaires, comme ce projet pluridisciplinaire qui parvient à composer harmonieusement avec une multitude de petites interventions. (© Véronique Favre)



6 Bonhôte Zapata Architectes SA et la Coopérative de l'habitat associatif (CODHA)
Habitation et crèche, Rigaud 55, Genève (GE), 2015–2017
Insertion maîtrisée de 49 logements coopératifs entre un secteur de villas et un lotissement de petits immeubles locatifs. En créant six grandes maisons de bois dotées d'espaces et de locaux communautaires, le projet concrétise une certaine idée de la vie en coopérative. (© Johannes Marburg)

Que représente pour vous une distinction basée sur une logique régionale ?

T. F.: C'est extrêmement sain. En Angleterre, nous n'avons rien de tel. Il y a bien le Royal Institute of British Architects (RIBA) qui délivre des prix régionaux, mais ils n'ont pas une importance comparable à la DRA. Or, cette approche est vitale, car elle permet de contrebalancer la prééminence des praticiens de Londres, qui dominent la scène nationale. J'ai été très surpris par la qualité des projets sélectionnés par la DRA, même modestes, comme ces écoles qui sont particulièrement adaptées au site qu'elles occupent.

M. H.: Je trouve cela très important. Ce genre de prix pourrait être décerné plus souvent – à condition de réduire les tâches du jury, parce qu'il est très difficile de prendre autant d'objets en considération. Plusieurs cantons ont leur prix d'architecture: Zurich, Bâle, Berne, les Grisons, etc. Je trouve très positif que les cantons romands soient parvenus à s'associer et à peser ensemble leurs intérêts.

Après cette expérience, diriez-vous qu'il y a une « architecture romande » ?

T. F.: J'ai enseigné deux fois en Suisse: à l'EPFL il y a une vingtaine d'années puis à l'EPFZ, il y a cinq ans. Entre-temps, les réalisations alémaniques étaient devenues l'emblème de l'architecture suisse à l'étranger. Cette fois, j'ai vu des qualités bien spécifiques à l'architecture suisse romande: elle est plus pragmatique qu'à Zurich, plus *gentle* peut-être. Elle est parfois plus surprenante, car elle mélange différentes tendances. Mais ce qui m'a le plus intéressé en découvrant ces projets, c'était la richesse produite par la rencontre de différents acteurs dans leur conception.

M. H.: Je dirais qu'il n'y a pas une « architecture romande », mais plutôt une architecture suisse. J'ai le sentiment que nous travaillons aujourd'hui à l'échelle du pays tout entier et que nous partageons des thèmes similaires.

Je constate plutôt une distinction entre des objets en zone urbaine ou dans la campagne. C'est d'ailleurs un critère que nous avons également tenu à prendre en compte. Quand une petite commune fait un effort pour produire une école particulièrement réussie ou un objet intéressant, nous avons tâché de le relever plutôt que de distinguer encore un bâtiment construit en ville de Genève ou de Lausanne, où la qualité est mieux contrôlée par les autorités. Cette problématique ville-campagne est évidemment également présente dans le reste du territoire suisse. Il est crucial de valoriser les bonnes réalisations des zones périurbaines et campagnardes.

Tony Fretton est architecte à Londres, il est vice-président du jury de la DRA 4.

Mathias Heinz est partenaire fondateur de pool Architekten à Zurich, il est membre du jury de la DRA 4.

SECOND SOUFFLE

Surélévation d'une maison d'habitation, Genève (GE), 2015

Lorsque la question de la rénovation et de la surélévation du numéro 9 de l'avenue de Sécheron, à Genève, s'est posée, l'architecte Raphaël Nussbaumer a pris le parti de redonner un second souffle à ce petit immeuble de logements des années 1950 en améliorant ses qualités tant spatiales que parasismiques, énergétiques et esthétiques. L'ajout de trois étages a été conçu de manière à revaloriser les cinq niveaux existants. Le résultat confère au bâtiment une identité forte et une unité visuelle le long de ses huit niveaux.

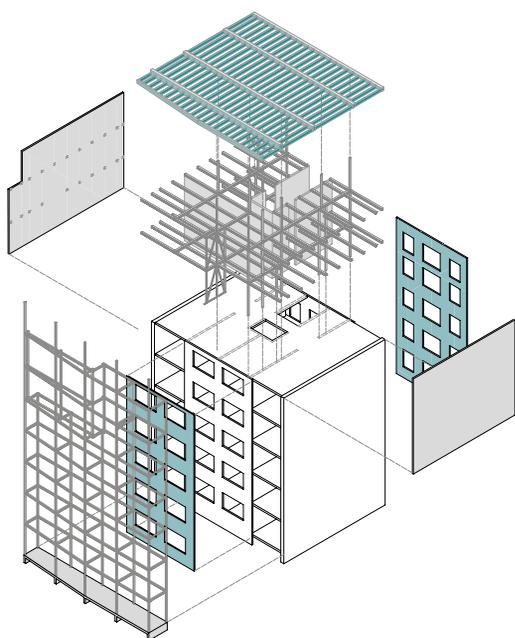
Afin de tirer parti d'une orientation plein sud, le bâtiment s'est vu apposer, côté cour, des jardins d'hiver à tous les étages. Ils augmentent la surface privative des appartements d'origine, jusqu'alors modeste, et offrent aux locataires de nouveaux usages tout en maximisant le gain solaire passif. Ces jardins d'hiver sont constitués d'une fine structure métallique autonome et appuyée contre l'existant.

Au nord comme au sud, des cadres en bois lamellé-collé viennent renfor-

cer la structure du bâtiment, dont la partie existante est constituée de voiles en briques orientés perpendiculairement aux façades et posés sur de très fines dalles en béton. Appliqués sur la maçonnerie et ancrés dans les têtes de dalle, ils stabilisent le bâtiment dans l'axe longitudinal et améliorent ses caractéristiques thermiques.

Les trois nouveaux étages nés de la surélévation consistent en une construction hybride acier-béton-bois. Le noyau en béton fonctionne comme contreventement, en prolongement de l'existant, alors que la périphérie est en bois pour des raisons d'optimisation thermique. La structure porteuse consiste en une fine ossature métallique afin de minimiser les nouvelles charges apportées sur le gros œuvre existant. Elle constitue la trame nécessaire aux planchers de la surélévation. L'audacieux dispositif d'enchevêtrement spatial de l'ensemble offre une grande diversité typologique.

PM



DONNÉES DU PROJET

Maître d'ouvrage: privé
 Architectes: Burrus Nussbaumer Architectes
 Ingénieurs civils: Ingeni
 Dates: 2013-2015
 Surface construite: 1100 m² + 560 m²
 Surface utile: 3000 m² + 1850 m²

L'ARCHITECTURE MALGRÉ LE RÈGLEMENT

12 logements pour requérants d'asile, Vers-chez-les-Blanc (VD), 2017

A la périphérie de Lausanne, dans une localité au nom explicite de Vers-chez-les-Blanc, se dresse une double bâtisse destinée à accueillir des migrants pour le compte de l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants. L'immeuble tire sa forme d'un règlement qui restreint le gabarit des constructions à celui d'un grand chalet. Pour pallier cette restriction, cette structure en bois habillée de bois brûlé, d'un noir intense, est composée de deux constructions distinctes, adossées l'une à l'autre, avec des entrées séparées.

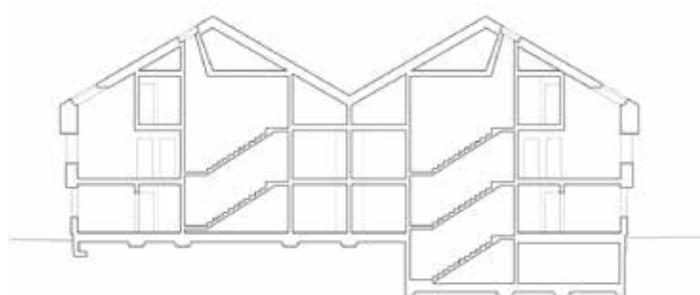
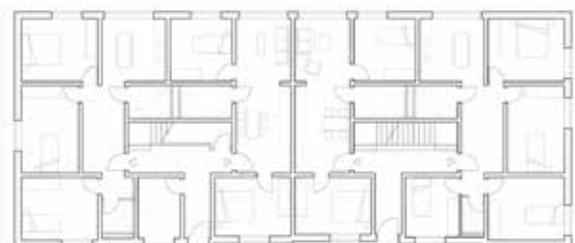
Les architectes s'évertuent à signaler le léger décalage entre les deux constructions qui empêche que la façade soit considérée comme celle d'un seul et unique bâtiment. La même duplication est reconduite au niveau du toit avec deux toits en pente qui confèrent à l'ensemble un aspect vernaculaire, plutôt théâtral.

Ces louvoiements pour faire entrer le projet d'habitat collectif dans un plan général d'affectation conçu pour en empêcher l'édification, génèrent des pertes d'espace qui, paradoxalement, contribuent à la qualité des espaces intérieurs.

Le double toit en pente est un exemple de cette « dépense profitable » à l'usager. Composé d'appartements de petite taille, l'ensemble adopte la typologie des maisons d'étudiants, avec des chambres pour deux résidents, des espaces de vie et des cuisines collectives.

Les pièces du dernier niveau bénéficient de hauteurs sous plafond exceptionnelles rendues possibles par l'intégration de l'espace sous le toit à la volumétrie des pièces. Au lieu d'un plafond qui égaliserait de manière homogène toutes les pièces, le choix a été fait d'offrir généreusement l'espace aux usagers.

En résultent des espaces de formes variées avec une véritable sensation d'abondance, malgré la petite taille des pièces. Le bois brûlé et cette disposition à produire des volumétries généreuses avec une emprise au sol restreinte, ne vont pas sans évoquer le modernisme japonais. L'apparence radicale du bâtiment, intense dans sa matérialité, généreux dans sa forme et fin dans son exécution, compose un ensemble au caractère très urbain, dans une commune qui a fait de la lutte contre la densification son cheval de bataille. CC



DONNÉES DU PROJET

Maître d'ouvrage: privé
 Architectes: Tribu architecture
 Ingénieurs civils: Kâlin & Associés
 Ingénieurs chauffage-ventilation: Planair
 Dates: 2016-2017
 Surface nette: 750 m²
 Surface brute: 978 m²
 Coût (y compris honoraires + terrain): 4,8 mio fr.
 Coût (y compris honoraires - hors terrain): 3,8 mio fr.

LE PETIT DRAGON DE LA BROYE

Salle multi-usage « La grange au pré », Léchelles, Belmont-Broye (FR), 2017

Pour remporter un mandat dans nos campagnes, les jeunes architectes doivent obligatoirement affubler leurs réalisations de connotations régionales, qui vivent souvent au kitsch pastoral. D'où la pénible prolifération de ces objets patauds qui tentent désespérément d'imiter les grosses fermes d'antan, afin de les inscrire dans une sorte de consensus généralisé sur l'image fantasmée et hautement protégée du territoire rural. Pour remporter un concours portant sur la salle communale de Léchelles (800 âmes), les architectes Joud Vergely Beaudoin ont donc baptisé leur projet du nom gentillet de Grange au pré. En réalité, ils ont conçu un objet intrigant, un de ces bâtiments que l'on ne parvient pas à saisir, tant leur forme ambiguë échappe aux représentations partagées dans l'inconscient collectif. C'est une architecture qui refuse de décliner son identité au premier venu : elle exhibe une cheminée de fabrique, mais s'étale comme une grange ; elle offre un perron d'église, mais abrite un gros camion pompier ; ses arêtes sont de cuivre, ses tavillons de tuiles.

Dans un tel contexte, ce cadavre exquis est une réponse fine pour donner forme à un artefact hybride, un type qui viendra peut-être se généraliser à l'avenir. Car, en plus d'une salle communale et d'un local pompier, la petite structure accueille un programme d'un genre peu répandu : une petite centrale de chauffage à distance (CAD) qui alimente une bonne partie d'un village bien décidé à prendre en main son avenir énergétique. Les habitants ont fondé une structure coopérative, qui construit progressivement un réseau énergétique indépendant. Ce choix permet d'impliquer tous les bénéficiaires et surtout de garder le contrôle sur la provenance du carburant.

La salle multi-usage de Léchelles est donc plus que la nouvelle figure de proue du village : c'est un point-clé qui témoigne d'un changement d'échelle intéressant dans la constitution des réseaux d'énergie territoriaux. Le petit dragon de Léchelles symbolise toute l'ambition d'un village qui trace tout seul sa route vers l'autonomie énergétique. MF



DONNÉES DU PROJET

Maître d'ouvrage : commune de Belmont-Broye & SI Léchandon SA

Architectes : Joud Vergely Beaudoin

Direction conjointe des travaux : Quartal

Ingénieur civil principal : Edms

Ingénieur civil : Kung & Associés

Ingénieur électricité : Christian Risse

Ingénieur CVCR : Pierre Chuard Fribourg

Ingénieur sanitaire : Tinelli bureau technique

Dates : 2014-2017

Surface : SP totale 1500 m² / VB total (SIA 416) 9200 m³

Coût : 5,6 mio. fr. (CFC 1-9)

L'ÉCOLE D'ORSONNENS: UN BÂTIMENT-PÉDAGOGUE

Ecole primaire, Orsonnens (FR), 2017

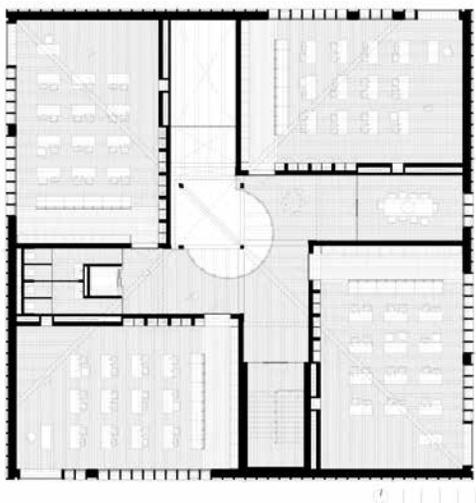
En harmonisant les exigences modernes d'une école primaire avec l'expression traditionnelle des constructions environnantes, le nouveau centre scolaire d'Orsonnens se porte témoin de l'histoire culturelle et rurale d'un territoire de campagne tout en participant à la modernisation des centres de la région.

Inaugurée lors de la dernière rentrée scolaire, cette nouvelle pièce villageoise s'inspire des architectures fermières environnantes en proposant un volume unitaire à l'allure robuste et en dissimulant son squelette intérieur en bois derrière un bardage écaillé en épicéa. A l'intérieur, neuf salles de classe distribuées sur trois niveaux s'organisent autour d'un grand vide central, dominé par une colonne arborescente et filigrane. La pièce maîtresse du projet et le premier élément de composition d'un système émotionnel bien précis: celui d'un individu en pleine croissance.

Dans le monde imaginaire d'Orsonnens, les enfants n'appréhendent pas de prime abord la cohérence globale de l'objet. Ils expérimentent chaque élément de construction croisé au quotidien comme un monde à part entière faisant de cette vision partielle leur propre univers. Le bâtiment se présente de ce fait

comme une machine à récits originale. Chaque élément de construction participe de la même fonction théâtrale et s'articule suivant un enchaînement spatial et constructif méticuleusement ordonné: les rectangles organisent; les cercles rassemblent; les triangles dominent; au centre, un arbre; au sommet, un soleil; au pied des façades, des fleurs incrustées; à l'entrée, deux colosses en béton. De suite, la fonction cognitive des multiples scénarios du projet prend le dessus sur les relations programmatiques et fonctionnelles du bâtiment. L'architecte compose au rythme des émotions: celles d'un enfant.

Cet ensemble de caractéristiques, aussi nécessaires à la construction d'une personne qu'au développement corporel d'un bâtiment, font de cette école de campagne un échantillon culturel et identitaire notoire et un fidèle représentant d'une collectivité rurale en plein développement. Un authentique bâtiment-pédagogue qui, aux yeux des générations futures, se présente comme le narrateur d'une nouvelle fable enfantine: l'histoire d'Orsonnens et la légende de ses «grangécoles». YS



DONNÉES DU PROJET

Maître d'ouvrage: Commune de Villorsonnens
 Architecte mandataire: TERS architectes
 (TEd'A architectes et Rapin Saiz architectes)
 Architecte concours, projet et direction des travaux:
 TEd'A architectes
 Architecte de gestion de projet, planification et direction
 des travaux: Rapin Saiz architectes
 Ingénieur civil (bois): Ratio Bois
 Ingénieur civil (béton): 2M ingénierie civile
 Enveloppe et façade: Xmade
 Ingénieur CVS: SACAO
 Ingénieur électricien: Bernard Bersier
 Ingénieur acoustique: ECOACOUSTIQUE
 Dates: concours 2014, projet 2014–2016,
 réalisation 2016–2017
 Surface: 2450 m²
 Coût: 7,75 mio fr. (CFC 1-4, 9)

DISTINCTION ROMANDE D'ARCHITECTURE

« La « Distinction Romande d'Architecture » (DRA) a pour but de distinguer des réalisations de qualité dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie civile et des ouvrages d'art, du paysagisme et des espaces publics, ou des contributions significatives dans l'un de ces domaines. » (*dra4.ch*)

Date de création : 2006

Délivrée : tous les quatre ans

Organisation : comité bénévole, membres ordinaires d'associations et entités publiques

Financement : mécénat privé

Dotation : non doté

Jury : Yvette Jaggi, présidente ; Tony Fretton, vice-président ; Mathias Heinz ; Christophe Ponceau ; Matali Crasset ; Andrea Pedrazzini ; Audrey Contesse.

Les huit lauréats de la quatrième Distinction Romande d'Architecture :

- Ecole de la Verrerie (FR)
Maître d'ouvrage : Commune de la Verrerie
Maître d'œuvre : Alain Wolff architectes
- Nouveau Parlement vaudois à Lausanne (VD)
Maître d'ouvrage : Etat de Vaud, DFGE/SIPAL
Maître d'œuvre : Atelier Cube et Bonelli Gil
- Revitalisation de l'Aire (GE)
Maître d'ouvrage : Etat de Genève, DT/Service de renaturation des cours d'eau
Maître d'œuvre : Georges Descombes et Atelier Descombes Rampini
- Salle polyvalente à Le Vaud (VD)
Maître d'ouvrage : Commune de Le Vaud
Maître d'œuvre : LOCALARCHITECTURE
- Centre du village, Cressier (FR)
Maître d'ouvrage : Commune de Cressier
Maître d'œuvre : LVPH architectes
- Ecole Primaire Châteauneuf-Conthey (VS)
Maître d'ouvrage : Commune de Conthey
Maître d'œuvre : Bonnard Woeffray architectes
- Logements Chemin Rigaud 55, Chêne-Bougeries (GE)
Maître d'ouvrage : Coopérative de l'habitat associatif (CODHA)
Maître d'œuvre : Bonhôte Zapata Architectes
- Maison Farel, Biel-Bienne (BE)
Maître d'ouvrage : Farelhaus SA
Maître d'œuvre : 0815 Architekten



En ligne sur espazium.ch

L'ensemble des projets primés et les appréciations du jury sont disponibles sur bit.ly/DRA4GE

Le Programme Bâtiments



**Assainissez votre maison.
Et économisez de l'énergie et de l'argent.**

Le Programme Bâtiments soutient financièrement les rénovations énergétiques.

www.leprogrammebatiments.ch



UNE ARCHITECTURE DE RELIANCE

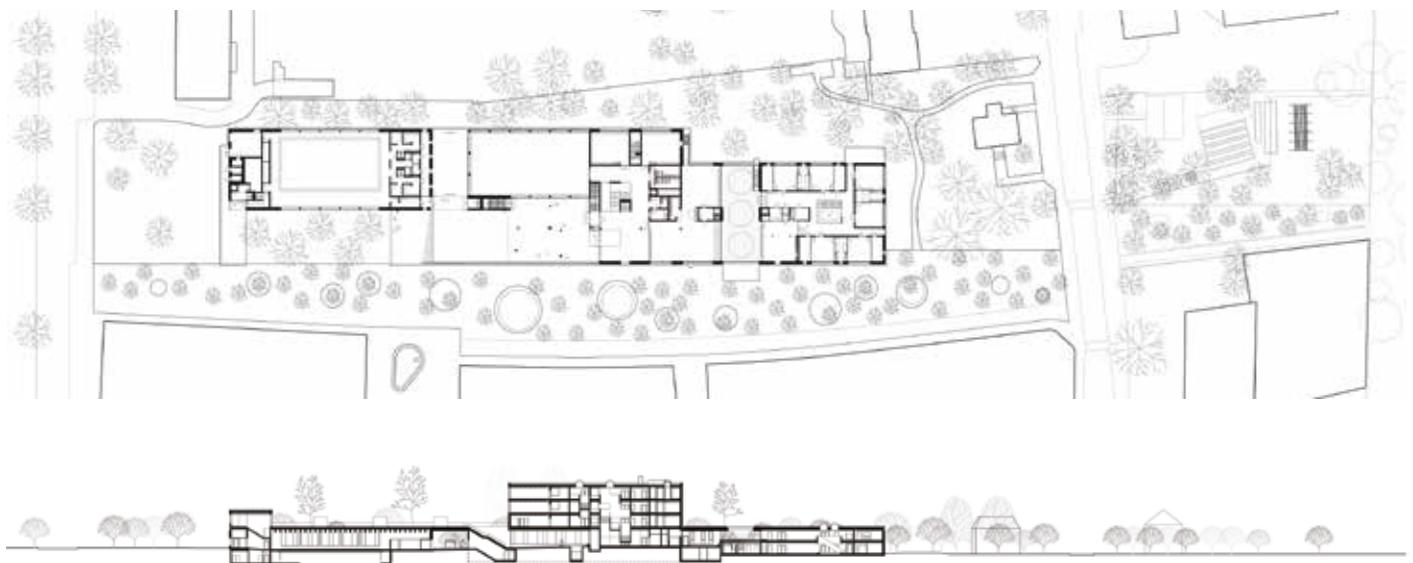
Ecole, piscine, crèche, espace public, Chandieu (GE), 2016

« Chaque jour, les enfants passagers et l'équipage des professeurs embarquent sur le petit navire en escale amarré à la croisée Chandieu au cœur du quartier. A la récréation, les écoliers s'élançant sur le pont du navire ouvert sur le large horizon vert et urbain ». En 2011, c'était avec ces mots que Mireille et Pierre Bonnet présentent leur projet lauréat du concours pour la réalisation d'un équipement scolaire, d'un espace de vie infantine et l'aménagement d'un parc public sur des terrains jusqu'alors occupés par un parking et un garage désaffectés. Cinq années plus tard, le « petit navire » est à quai.

Dans le quartier de Chandieu, le plan directeur régional réalisé par Maurice Braillard en 1936 prévoyait un subtil réseau d'espaces publics qui devaient relier la gare à l'aéroport. Son vœu restera inachevé jusqu'à ce que, près de 80 ans plus tard, les architectes de l'Atelier Bonnet installent une grande et longue pièce urbaine à l'exact emplacement de l'une de ses pénétrantes de

verdure. A ses extrémités, le bâtiment se met à distance des rues adjacentes et laisse place à deux jardins. Ces retraits fabriquent des transitions douces avec les parcs de Beaulieu et Trembley.

Ainsi, le projet fonctionne tel un vecteur pensé à une échelle territoriale. Les architectes comparent volontiers l'implantation de leur bâtiment dans le site à l'amarrage d'un navire le long d'un quai urbain. Si le concept-métaphore de « petit navire » leur est utile pour développer le parti d'implantation urbaine, il leur sert aussi à activer un autre thème de projet : l'exigence de concilier le mastodonte programmatique avec des espaces intérieurs qui doivent être dessinés à la mesure des enfants. Parfois, l'architecture réussit à transformer l'espace – grand séparateur né avec notre monde – en un acte de reliance. A Chandieu, Mireille et Pierre Bonnet poursuivent le projet d'un espace architectural qui relie plus qu'il ne sépare. MA



© Yves André

DONNÉES DU PROJET

Maitre d'ouvrage : Ville de Genève, Département des constructions et de l'aménagement
 Architectes : Atelier Bonnet architectes
 Paysagistes : In Situ
 Direction des travaux pour l'atelier Bonnet : Regtec
 Ingénieurs civils : Ingeni
 Ingénieurs chauffage-ventilation : Energestion
 Ingénieurs sanitaires : Schumacher Ingénierie
 Ingénieurs électriciens : srg engineering/Scherler
 Ingénieur sécurité : Orqual
 Acousticiens : Architecture et acoustique
 Physique du bâtiment : Sorane
 Ingénieurs façades : Sutter et Weidner
 Géotechnique : Deriaz (GADZ)
 Signalétique : E. Rittmeyer et X. Robel
 Conception jeux : KuKuk
 Interventions artistiques : Eric Lanz, Pieter Vermeersch, Peter Downsbrough
 Dates : 2011-2016
 Surface : 3937 m²

Les meilleures réalisations en bois récompensées

Prix Lignum 2018

Pour sa quatrième édition, le prix Lignum consacre au plan national la station d'arrivée du téléphérique de Chäserrugg conçue par Herzog & de Meuron et au plan romand le nouveau bâtiment de la police cantonale fribourgeoise à Granges-Paccot de deillon delley architectes.

Depuis 2009, Lignum, l'organisation faîtière de l'économie suisse de la forêt et du bois, récompense tous les trois ans des projets utilisant le bois dans la construction, l'aménagement intérieur, le mobilier, ou dans une œuvre artistique.

Composée d'associations et d'organisations importantes de la filière, Lignum réunit des instituts de recherche et de formation, des corporations publiques, ainsi que de nombreux ingénieurs et architectes.

Pour cette édition, qui distingue les réalisations au niveau national et par région, 465 projets répartis dans cinq régions de Suisse ont été inscrits au concours.

Dans chaque région, un jury indépendant composé de membres extérieurs au territoire a attribué trois premiers prix. Un jury national a ensuite décerné des Prix Or, Argent et Bronze ainsi que quatre «Prix spécial Bois suisse» parmi les 15 projets distingués au niveau régional.

Le Prix OR a été attribué à la gare d'arrivée du téléphérique de Chäserrugg à Unterwasser (SG) avec un certificat d'origine bois suisse pour la façade, le Prix ARGENT à l'immeuble de bureaux Suurstoffi 22 à Rotkreuz (ZG) et le Prix BRONZE aux trois bâtiments Freilager à Zurich.

Pour la Suisse romande, parmi les 83 projets soumis, le jury a décerné trois prix ainsi que quatre mentions.

Le premier Prix distingue le nouveau bâtiment de la police cantonale fribourgeoise à Granges-Paccot (FR). Le deuxième Prix a été remis au pavillon d'accueil du parc animalier de la Garenne à Le Vaud (VD), tandis que le troisième Prix a été remporté par le Centre d'entretien des routes à Loveresse (BE).

Quatre projets ont également été récompensés par une mention: le pavillon en bois du Théâtre de Vidy à Lausanne, la salle polyvalente à Le Vaud, le bâtiment scolaire à Orsonnens et la transformation d'une ferme à L'Abergement.



Mention Région Ouest: salle polyvalente, Le Vaud (VD), 2018.
Maître d'ouvrage: Commune de Le Vaud; architecte: LOCALARCHITECTURE; ingénieur bois: Ratio Bois
(© Mathieu Gafsou/Prix Lignum 2018)

Prix spécial Bois suisse

Le Prix spécial Bois suisse distingue des objets utilisant une matière première de proximité issue des forêts locales. Le prix spécial admet uniquement des objets ayant reçu la certification COBS. Selon la catégorie certifiée – façade, structure ou l'ensemble de l'objet – ceci signifie qu'au moins 80% du bois mis en œuvre est indigène et transformé majoritairement en Suisse.

Avec le soutien du Plan d'action bois de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), d'Industrie du bois Suisse (IBS) et de l'Association suisse pour des maisons de qualité contrôlée (VGQ), quatre Bois suisse ont été désignés dans le cadre du Prix Lignum:

- Le bâtiment de la police cantonale fribourgeoise à Granges Paccot (FR)
- La halle de production BLS à Bönigen (BE)
- La Mondhaus à Alpnach (OW)
- La tour du parc animalier de Goldau (SZ)

Réd.

PRIX LIGNUM

«Le Prix Lignum récompense des projets utilisant le bois dans la construction, l'aménagement intérieur, le mobilier, ou dans une œuvre artistique.» (prixlignum.ch)

Date de création: 2009

Délivré: tous les trois ans

Organisateurs: Lignum (bureaux régionaux); Communautés d'action régionale en faveur du bois

Financement: Office fédéral de l'environnement OFEV – Plan d'action bois; Industrie du bois Suisse; Association suisse pour des maisons de qualité contrôlée (VGQ); partenaires privés

Dotation: non doté

Jury: Claudia Cattaneo, Andres Herzog (toutes régions), Anja Meyer, Lukas Wolf, Robert Schmidlin, Sebastian Marbacher (région ouest), Charles Pictet, Luca Botticelli, David Rohrbach, Reto Emery (région nord), Christian Eggenberger, Carmen Gasser Derungs, Gian Salis, Andrea Bernasconi (centre ouest), Markus Zimmermann, Caroline Fiechter, Thomas Baltensperger, Patrick Suter (région centre), Marc Allenbach, Boris Hitz, Andreas Burgherr, Marco Bakker (région est)



En ligne sur espazium.ch
Découvrez les projets sur espazium.ch/prixlignum-2018.